

COMMUNE DE FRENEUSE



BUDGET PRIMITIF 2026

NOTE DE PRESENTATION

Préambule :

L'article L1612-35 du CGCT précise dans sa 4^{ème} partie :

« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Conformément aux orientations budgétaires présentées lors du conseil municipal du 26 février 2026 dernier, ce budget s'équilibre en intégrant les affectations de résultats de l'exercice 2025.

Pour rappel, le compte financier unique (CFU), constitue le document budgétaire qui se substitue à la fois au compte administratif et au compte de gestion.

Ce dernier est soumis à l'approbation du Conseil Municipal, dans un délai de 2 mois suivant le DOB.

Du fait des échéances liées au élections municipales, la date butoir a été portée au 30 avril 2026.

La M57 prévoit la faculté pour l'exécutif d'effectuer des virements de crédits d'un chapitre à un autre, sous conditions d'autorisation de l'assemblée délibérante. En outre, les chapitres entre lesquels les virement sont réalisés doivent faire partie de la même section (de fonctionnement ou d'investissement). Ces virements sont limités à 7,5% des dépenses réelles de la section. Enfin, cette fongibilité est dite asymétrique: les crédits ne peuvent pas être transférés vers le budget consacré aux dépenses de personnel.

Un plan pluriannuel d'investissements doit également être fourni. Il est présenté lors du débat d'orientation budgétaire.

L'année 2025 a été marquée par un très gros travail de notre service comptable à l'intégration de toutes les immobilisations conformément aux chiffres détenus par la DDFIP. La responsable comptable a su travailler de concert avec le Trésor Public, que nous remercions, pour mener à bien cette mise en conformité.

I- Section de fonctionnement

I-1 Les dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025	% du total	BP 2026	% du total
Chapitre 011	charges à caractère général	1 354 228	22.56%	1 376 053	22.15%
Chapitre 012	charges de personnel	2 476 103	41.25%	2 528 260	40.70%
Chapitre 023	virement à la section d'investissement	1 579 607	26.32%	1 641 614	26.43%
Chapitre 042	opérations d'ordre entre sections	236 386	3.94%	271 235	4.37%
Chapitre 65	autres charges de gestion courante	238 219	3.97%	278 075	4.48%
Chapitre 66	charges financières	39 527	0.66%	28 583	0.46%
Chapitre 67	charges exceptionnelles	73 000	1.22%	85 050	1.37%
Chapitre 68	dotations aux provisions	5 443	0.09%	3 100	0.05%
TOTAL DEPENSES		6 002 513	100%	6 211 969	100%

La construction du budget 2026, intègre le report des résultats 2025, ainsi que les restes à réaliser. Il permet de financer les investissements 2026 à hauteur de 1 642 K€ contre 1 579 K€ en 2025, inscrit au chapitre 023 en dépense de fonctionnement et au chapitre 021 en recette d'investissement. En fonctionnement, sont prévus 6 212 K€ en dépenses et recettes.

CHAPITRE 011 : Charges à caractère général

Le budget de ce chapitre est en hausse de 1.6% par rapport au budget primitif de l'an dernier, soit +22K€. Cette augmentation suit l'inflation 2025 (1.5%) quant au fonctionnement courant et intègre des dépenses obligatoires supplémentaires, comme la poursuite du changement du sol de l'ALSH (12K€), la hausse des contrôles obligatoires, la rénovation des routes notamment Solange BOUTEL (45K€), l'intégration des espaces verts de l'immeuble du Val Guyon, ... En réponse et pour équilibrer les comptes, il a été procédé à une baisse d'autres dépenses, notamment le fuel du paramédical puisque le bâtiment a été équipé d'une pompe à chaleur réversible, l'arrêt de la location des fontaines à eau au CTM1, ...

CHAPITRE 012 : Charges de personnel

Les postes des agents sont conformes aux différentes missions obligatoires de la commune. Ainsi en RH les agents affectés sur ce domaine résorbent que les retards dus aux années en sous-effectif. Le renouvellement du CST, la gestion des formations, l'obligation légale de produire un rapport social unique annuel (regroupant plus d'une centaine d'indicateurs), la gestion des congés, la mise à jour des lignes directrices de gestion, la création d'un règlement intérieur, sont autant de sujet à traiter en 2026 en travail supplémentaire.

Les ASVP sont maintenant affectés au service technique et sont au nombre de deux.

A l'accueil/état-civil, c'est également l'équivalent de 1,6 ETP.

En 2025, le total des seuls comptes de paie des agents titulaires et contractuels s'élevait à 1 255 K€. En 2026 il est prévu 1.271 K€ soit une quasi stabilité (1%). Ainsi le BP 2026 est prévu à 2.528 K€ contre un réalisé 2025 à 2 476 K€ (+2%).

L'explication se trouve notamment dans les augmentations obligatoires comme la cotisation employeur de la CNRACL qui augmente par exemple de 9% (+10K€), l'augmentation des études surveillées, le remboursement de 15€ par mois et par agent pour les complémentaires santé (10K€), et l'évolution des carrières des agents en place.

Pour mémoire, la cour des comptes constate +5.3% des dépenses de personnel en 2024.

CHAPITRE 014 : Atténuation de produits

La commune ne relève pas du prélèvement obligatoire sur les logements sociaux de la commune, au titre de l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

CHAPITRE 042 : Opérations d'ordre entre sections.

Il s'agit des opérations, purement comptables. Les dotations aux amortissements se montent à 271.235 € pour 2026. Les amortissements sont comptabilisés pour la même somme en recettes d'investissement au chapitre 040. L'augmentation par rapport à 2025 se justifie par la réalisation d'investissements complémentaires, ainsi que l'intégration de l'état d'inventaire du Trésor Public qui n'était pas en adéquation avec l'état de l'actif de la commune.

Sur 2025 nous pouvons citer la réalisation de la place Jean Moulin, la mise en place de sécurisation pour la rue du Général Leclerc, ...

2026 verra entre autres la réalisation du tour de ville qui est déjà bien avancée, l'aménagement des berges de Seine.

Tous ces investissements ont donné ou vont donner lieu à des subventions en 2026.

CHAPITRE 65 : Autres charges de gestion courante.

Ce chapitre prévoit 271 K€ de dépense contre un BP 2025 à 238 K€. Il reprend la subvention au CCAS à hauteur de 43K€. Le montant des subventions aux associations passe à 24 K€. Les droits d'utilisation et de sécurisation informatiques sont prévus à la hausse. L'adhésion au PNR est estimé à 25K€. De même en ce renouvellement de mandature, les frais inhérents aux indemnités de fonction des élus ainsi que leurs cotisations ont été portés à la hausse (+15 K€).

CHAPITRE 66 : Charges financières

Les charges financières annuelles doivent baisser à 29K€ contre 39,5K€ suite à un retour à un niveau plus bas d'un prêt conditionné au livret A. Aucun recours à un emprunt complémentaire n'est envisagé.

CHAPITRES 67 et 68 : Charges exceptionnelles et dotations aux provisions

L'enveloppe pour 2026 est valorisée à 88 K€ contre 78 K€ en 2025.

Le montant du seul chapitre « dotations aux provisions », à savoir la valorisation des créances douteuses s'élève à 3 100€.

I-2 Les recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025	% du total	BP 2026	% du total
Chapitre 002	résultat de fonctionnement reporté	1 715 538	28.58%	1 886 395	30.37%
Chapitre 013	atténuation de charges	90 000	1.50%	120 000	1.93%
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre section	39 853	0.66%	62 197	1.00%
Chapitre 70	produits des services	439 100	7.32%	381 600	6.14%
Chapitre 73	impôts et taxes	505 443	8.42%	523 811	8.43%
Chapitre 731	fiscalité locale	2 307 296	38.44%	2 297 661	36.99%
Chapitre 74	dotations et participations	829 743	13.82%	866 006	13.94%
Chapitre 75	autres produits de gestion courante	73 540	1.23%	71 100	1.14%
Chapitre 77	produits exceptionnels	2 000	0.03%	3 200	0.05%
Chapitre 78	reprises sur provisions	1 229.00	0.02%	0.00	0.00%
TOTAL RECETTES		6 002 513	100%	6 211 969	100%

CHAPITRE 002 : Résultat de fonctionnement reporté

Il concerne le résultat de fonctionnement 2025. Il est reporté en recettes de fonctionnement (1.886 K€ au RF 002). Le résultat est l'exact reflet de l'année 2025, le compte financier unique étant arrêté.

CHAPITRE 013 : Atténuation des charges

Il concerne les remboursements de rémunération du personnel en maladie. Le BP 2026 tient compte du réalisé 2025 en hausse en raison de la déclaration exacte de toutes les maladies susceptibles d'être remboursées auprès de RELYENS.

CHAPITRE 70 : Produits des serv,ices

Les recettes sont prévues en baisse (381.6K€) par rapport au BP 2025. Malgré un budget plutôt prudent, ces dernières ont diminué en regard au réalisé 2025 (420K€) qui a peiné à viser le BP2025 estimé à 439K€. Plusieurs appartements ne sont plus loués de par leur grande vétusté. Les redevances pour occupations du domaine public améliorent un peu les recettes.

CHAPITRES 73, 731 et 74 : Impôts et taxes, fiscalité locale, dotations et participations

La prévision des chapitres 73 et 731 est attendue en hausse de 8.7K€ par rapport au réalisé 2025. Pour le chapitre 74, dotations, subventions et participation, il y aura également une hausse, de 36K€. Le compte 74718, participation de l'Etat fait apparaître les recettes du pacte local de solidarité et du financement des repas à 1€. Nous restons prudents sur le compte 747888 qui comprend les versements de la CAF, car 2025 a été supérieure aux autres années en termes de recettes. Par ailleurs, la commune n'ayant pas atteint les 5000 habitants ne bénéficiera pas de dotation supplémentaire.

D'une part la péréquation du Département au titre de la taxe additionnelle aux droits de mutation a baissé de 130K€ en comparaison avec 2022, et d'autre part au-delà de 5000 habitants, les communes éligibles reçoivent une dotation de solidarité urbaine de la part de l'Etat. Le calcul pour Freneuse serait compris entre 350 et 400K€ de plus par an. La commune est à 32 habitants de ce seuil.

	2022	2023	2024	2025	BP2026
73- IMPOTS ET TAXES	2 305 468 €	2 481 669 €	2 819 408 €	2 798 739 €	2 821 472 €
74- DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	851 394 €	862 257 €	827 215 €	881 065 €	866 006 €
TOTAL	3 156 862 €	3 343 926 €	3 646 623 €	3 679 804 €	3 687 478 €

CHAPITRE 75 : Autres produits de gestion courante

Les locations de salles entrent dans les recettes. Une baisse des loyers des locations des logements communaux est attendue. Il n'est pas possible de louer dans les conditions actuelles sans rénovations importantes. 4 logements sont libres à 800€ x 12 mois soit près de 10 K€ en moins.

I-3 Récapitulatif du budget de fonctionnement

BUDGET PREVISIONNEL	Dépenses 2025	Recettes 2025	Dépenses 2026	Recettes 2026
SOUS TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 422 906	4 286 975	4 570 356	4 325 575
Résultat reporté n-1		1 715 538		1 886 395
Total fonctionnement	6 002 513	6 002 513	6 211 969	6 211 969

En fonctionnement, sont prévus 6 211 969 € en dépenses et recettes. Ce budget est en hausse de 3,5% par rapport au budget primitif 2025 (6 002 513 €), soit + 209 K€.

II Section d'investissement

II-1 Le financement de l'investissement

L'épargne brute est la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement, auxquelles on retranche les intérêts de la dette.

(Euros courants)	BP 2025	CA 2025	BP2026
Population	4320	4968	4968
Recettes réelles de fonctionnement produits	4 245 122 €	4 358 980 €	4 260 178 €
Dépenses réelles de fonctionnement	4 141 550 €	3 966 888 €	4 182 388 €
Epargne de gestion	103 572 €	392 092 €	77 790 €
Intérêts de la dette	39 527 €	37 527 €	28 583 €
Epargne brute	64 045 €	354 565 €	49 207 €

L'épargne brute a atteint 354K€ en 2025, pour un BP initialement estimé à 64K€. Cette dernière contribue à financer en partie les dépenses d'investissement. Le recours à l'emprunt permet également de financer les grands projets.

Néanmoins, l'épargne nette, appelée aussi « capacité d'autofinancement » (CAF) doit pouvoir venir équilibrer l'amortissement annuel du capital. En 2025, cette dernière se montait à 171K€.

L'épargne brute au BP 2026 est prévue 49.2 K€, intégrant les nouveaux amortissements inhérents aux investissements prévus notamment dans le PPI. Si tous les projets ne sont pas concrétisés ou co-financés par des subventions, l'épargne brute ne dégradera pas le capital global.

Le taux d'épargne brute (Epargne brute / dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 8% au réalisé 2025 contre 9% en 2024. Comme de coutume, ce taux nous montre que des recettes en investissement deviennent plus que jamais nécessaires et fléchent les projets à fort taux de subvention au détriment de ceux non subventionnables.

La capacité d'endettement d'une collectivité exprime le rapport entre le stock de dettes, détenu par la collectivité au 31 décembre et l'épargne brute dégagée la même année en section de fonctionnement. Le plafond à ne pas dépasser en la matière s'élève à 12 ans pour un budget principal d'une commune. C'est le « plafond national de référence » fixé par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022. Une cible plus prudente comprise entre 8 ans et 10 ans est toutefois à privilégier pour le bloc communal.

Freuseuse : Encours dette / épargne brute : 3.2 ans au CA 2025 (pour mémoire 3.3 ans en 2024).

II-2 Les dépenses d'investissement

CHAPITRE 040 : Reprise sur autofinancement antérieur,

Ce sont les amortissements des subventions reçues à la suite de biens acquis en investissement.

CHAPITRE 041 : Opérations patrimoniales

CHAPITRE 16 : Il comprend le remboursement annuel du capital de la dette, représenté par les emprunts contractés. Le capital restant dû est de 1 120 357 € au 1^{er} janvier 2026. On devrait retrouver un taux plus favorable pour le prêt indexé sur le taux du livret A, contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations.

Organisme		Début remb	Fin	Nominal	Capital annuel	Intérêts	ICNE	Taux 2025	Cap restant dû au 31/12/26
Caisse des dépôts et consignations	Requalification	01/05/16	24/03/35	1 000 000 €	50 000 €	17 000 €	7 500 €	3.40%	450 000 €
Caisse Epargne	Travaux rue C. de	01/01/15	31/12/23	500 000 €	48 423 €	- €	- €	2.22%	- €
Caisse Epargne	Construction	01/01/09	01/01/29	1 500 000 €	75 000 €	19 110 €	- €	4.50%	150 000 €
Caisse française de financement local	Travaux Leclerc et	01/12/18	01/09/32	820 000 €	58 031 €	6 699 €	342 €	1.22%	338 406 €
TOTAL				3 320 000 €	183 031 €	42 809 €	7 842 €		938 406 €

CHAPITRES 20 et 21 : Immobilisations incorporelles et corporelles :

Ils sont budgétisés à zéro du fait du fonctionnement de la commune par opération.

OPERATIONS : Les opérations font l'objet de prévisions au titre du plan pluriannuel d'investissement (PPI), comme débattu lors du ROB. Cependant ce dernier a évolué du fait des attentes de la nouvelle mandature.

DEPENSES INVESTISSEMENT	CA 2025	Restes à réaliser 2025	BP 2026 + RAR
Chapitre 001 - résultat d'investissement reporté			0.00
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre secti	30 954.59		62 196.64
Chapitre 041 - opérations patrimoniales	10 772.74		4 500.00
Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilées	183 571.44		184 571.44
Opération 84 - Tvx divers chantiers	0.00		1 184 565.38
Opération 107 - Urbanisme	10 230.00		15 000.00
Opération 108 - Acquisition matériel administratif	7 549.61		8 960.00
Opération 116 - Tvx dans les écoles	22 933.50	3 478.69	99 978.69
Opération 125 - Acquisition matériel de transport	24 000.00		20 000.00
Opération 137 - Cimetière	4 620.40	120 447.00	240 447.00
Opération 138 - Mairie	5 571.24	1 103.28	5 103.28
Opération 148 - Stade Jean Pierre Bauve (terrain foot)	15 341.22		56 413.00
Opération 149 - Acquisitions foncières			1 500.00
Opération 150 - Aménagement salle des Fêtes	526.94		15 000.00
Opération 155 - Centre Technique Municipal	11 169.84	238.80	39 274.80
Opération 159 - Centre de Loisirs	0.00		1 600.00
Opération 160 - Espaces Verts	2 778.16		30 800.00
Opération 162 - Réfection amént voirie	70 919.06	50 328.00	152 328.00
Opération 163 - Restaurant Scolaire	13 755.28		49 000.00
Opération 166 - Pôle paramédical	14 107.20		5 000.00
Opération 170 - Bâtiment communal de logements	1 805.26		5 000.00
Opération 171 - Petites villes de demain	12 855.00		20 910.00
Opération 172 - ASVP Police Municipale	117.13		500.00
Opération 173 - Vidéo protection	223 585.05		25 600.00
Opération 174 - Enfouissement de réseaux - Eclairage Pub	144 133.95		130 000.00
Opération 176 - Aménagement bords de seine	817.02		8 000.00
Opération 178 - Médiathèque	2 662.20		6 120.00
Opération 179 - Aménagement place Jean Moulin	109 269.00	10 183.80	13 183.80
Chapitre 20 - immobilisations incorporelles			0.00
Chapitre 21 - immobilisations corporelles			0.00
Chapitre 23 - immobilisations en cours			0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	924 045.83	185 779.57	2 385 552.03

PPI 2026 :

OPERATION	Nom de l'investissement	Propo 2026 intégrant les RAR		D 2027	D 2028	TOTAL D
107	URBANISME	15 000	PLU sur 3 ans, subvention touchée en 2024	8 000	2 000	25 000
108	ACQUISITION MATERIEL ADMINISTRATIF	8 960	Armoire, fauteuil ergo, bureau céline, accueil, matériel informatique	5 000	5 000	18 960
116	TVX ET MATERIELS DANS LES ECOLES	99 979	Travaux PEMat, jeux enfant LW, Budgets classe, porte sécu gymnase	90 000	490 000	679 979
125	AQUIS. MATERIEL TRANSPORT	20 000	Véhicule utilitaire	20 000	20 000	60 000
137	CIMETIERE	240 447	Reprise concessions ancien cimetière	70 000	15 000	325 447
138	MAIRIE	5 103	Extincteurs	1 500	1 500	8 103
148	TERRAIN FOOTBALL - JEAN PIERRE BAUVE	56 413	Aménagement terrain annexe et éclairage terrain			56 413
149	ACQUISITIONS FONCIERES	1 500	Ouverture crédits	1 500	1 500	4 500
150	AMENAGEMENT SALLE DES FETES ET GYMNASE	15 000	Portes de secours	15 000	15 000	45 000
155	CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	39 275	Mobilier urbain, outillage	30 000	30 000	99 275
159	CENTRE DE LOISIRS ALSH	1 600		300 000	2 500	304 100
160	ESPACES VERTS	30 800	Matériel	15 000	15 000	60 800
162	REFECTION AMENAGT VOIRIE	152 328	Passages piétons, Rue de Méricourt, Tour de ville, Plateau colette lamaison, bornes incendie, feux tricolores	50 000	50 000	252 328
163	RESTAURATION SCOLAIRE	49 000	Etudes, chaudière, matériel	600 000	10 000	659 000
166	CABINET PARAMEDICAL	5 000	Ouverture crédits			5 000
170	BATIMENT COMMUNAL DE LOGEMENTS	5 000	Ouverture crédits	5 000	5 000	15 000
171	PETITES VILLES DE DEMAIN	20 910	EPAMSA mission accompagnement concertation et participation citoyenne	6 000		26 910
172	ASVP POLICE RURALE	500	Ouverture crédits	8 000	3 000	11 500
173	VIDEO PROTECTION	25 600	Ouverture crédits			25 600
174	ENFOUISSEMENT DE RESEAUX - ECLAIRAGE PUBLIQUE VIDEO PROTECTION	130 000	Ouvertures de crédit	30 000	500 000	660 000
175	MAISON DES ASSOCIATIONS	-	Aménagement et projet à compter de 2027	15 000	15 000	30 000
176	AMENAGEMENT BORDS DE SEINE	3 500	Jeux, aménagements, études	300 000	25 000	328 500
178	MEDIATHEQUE	6 120	Ordis, Eclairage LED, relooking	3 000	3 000	12 120
179	AMENAGEMENT PLACE JEAN MOULIN	13 184	Ouverture crédits	-		13 184
	TOTAL	945 219		1 573 000	1 208 500	3 726 719

Le plan pluriannuel d'investissement a été calculé de manière à intégrer les travaux, les prestations et les acquisitions prévues sur plusieurs années.

II-3 Les recettes d'investissement

RECETTES INVESTISSEMENT	CA 2025	Restes à réaliser 2025	BP 2026 + RAR
Chapitre 001 - résultat d'investissement reporté			273 345.07
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement			1 641 613.58
Chapitre 024 - Produits des cessions d'immobilisations			0.00
Chapitre 10 - (1068) Excedents de fonctionnement capitalisés	0.00		0.00
Chapitre 13 - subventions d'investissement reçues	138 767.62		68 858.00
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 514.50		0.00
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	379 455.98		271 235.38
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales	10 772.74		4 500.00
Chapitre 10 - Dotations, dons divers	113 293.42		126 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	643 804.26		2 385 552.03

Le financement des investissements 2026 se fait par affectation du résultat 2025. Pour 2026, nous pouvons donc reporter 273K€ d'excédents d'investissements, imputé au RI 01. Pour le reste, il faut faire un virement de la section de fonctionnement d'un montant de 1 642 K€, intégrant le montant total des RAR 2025 en dépense d'investissement (185K€).

Plusieurs subventions ont été envisagées ou demandées en vue de faire baisser le reste à charge de la commune et notamment pour la création d'un aménagement des bords de Seine (Petites Villes de Demain), Tour de Ville (PVD), la poursuite des dispositifs du pacte social et de la cantine à 1€, ... Ainsi les financeurs suivants ont répondu favorablement à nos démarches : L'Etat, la Région, le contrat de solidarité, la chambre d'agriculture, les amendes de police...

CHAPITRE 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » :

Il regroupe l'ensemble des dépenses et recettes d'ordre de section à section (amortissements, reprises de quote-part de subventions d'équipement ...). Les dépenses de fonctionnement du chapitre 042 sont toujours égales aux recettes d'investissement du chapitre 040.

CHAPITRE 024 : Produits des cessions d'immobilisation

Les cessions de biens immobiliers. Nous n'avons engagé aucune signature de cession d'immobilisation.

II-4 Récapitulatif du budget d'investissement

PREVISIONNEL BP 2026 :

	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	2 199 772.46	470 593.38
Dont opérations	2 134 283.95	
Virement à la section investissement		1 641 613.58
Restes à réaliser	185 779.57	
Report des résultats		273 345.07
Total	2 385 552.03	2 385 552.03

III- Résultats 2025

Les résultats de l'exercice et de clôture 2025 sont arrêtés,

Les résultats de l'exercice et de clôture 2024 sont les suivants :

Résultats de l'exercice 2025 :

I -Section de fonctionnement :

- Dépenses : 4 384 057.66 €
- Recettes : 4 554 914.08 €

Soit un résultat 2025 excédentaire de fonctionnement de **170 856.42 €**

II- Section d'investissement :

- Dépenses : 924 045.83 €
- Recettes : 643 804.26 €

Soit un résultat 2025 déficitaire d'investissement de **- 280 241.57 €**

Résultats de Clôture 2025 :

I -Section de fonctionnement :

- Résultat de clôture 2024

+ 1 715 538

Accusé de réception en préfecture
078-217802552-20260416-DEL-2026-043-DE
Date de télétransmission : 20/04/2026
Date de réception préfecture : 20/04/2026

- Part affectée à l'investissement 2024 0.00 €
 - Résultat de l'exercice 2025 + 170 856.51 €
 Soit un résultat de clôture 2025 excédentaire de fonctionnement de 1 886 394.62 €

II- Section d'investissement :

- Résultat de clôture 2024 553 586.64 €
 - Résultat de l'exercice 2025 - 280 241.57 €
 Soit un résultat de clôture 2025 excédentaire d'investissement de 273 345.07 €

Restes à réaliser :

- Dépenses : 185 779.57 €
 - Recettes : 0 €

L'affectation des résultats 2025 sera la suivante :

Investissement	Excédent investissement (Imputation RI 001)	273 345.07
	RAR Dépenses	185 779,57
	RAR Recettes	0,00
	Excédent/déficit de financement net (excédent d'investissement - RAR)	87 565,50
Fonctionnement	Excédent net au 31/12/2025 intégrant le fonctionnement antérieur reporté	1 886 394,62
	Virement à la section d'investissement : imputation RI 1068	0
	Affectation à l'excédent reporté RF 002 (Excédent de fonctionnement - affectation au RI 1068)	1 886 394,62